



**Manufacturiers et  
Exportateurs du  
Québec**

**Observations et recommandations  
de Manufacturiers et exportateurs du Québec  
aux consultations du  
Groupe-conseil sur l'actualisation de la  
Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation**



**Le 22 septembre 2009**

## PORTRAIT DU SECTEUR MANUFACTURIER AU QUÉBEC

Manufacturiers et exportateurs du Québec (MEQ) défend les intérêts de l'industrie manufacturière et de l'exportation qui représente :

- près de 10 000 entreprises;
- plus de 530 000 emplois;
- 18 % du PIB;
- 89 % des exportations;
- 75 % des activités de recherche et développement (R-D) et d'innovation (I)

La fabrication et l'exportation constituent les deux plus importants secteurs d'activité économique au Québec. Ces secteurs ayant un vaste effet d'entraînement sur les autres secteurs d'activités, les contributions indirectes que font les manufacturiers et exportateurs sont les pierres angulaires de la pérennité économique du Québec comme celle des autres états et pays avancés. De plus, le secteur manufacturier est l'un des secteurs industriels qui engendre le plus de retombées économiques par dollar investi. Un investissement de 1 \$ dans ce secteur permet des retombées économiques globales de plus de 3 \$.

### 1. CHOIX PRIORITAIRES EN MATIÈRE DE R-D ET D'INNOVATION POUR MEQ

**Un financement plus important et en continue pour les entreprises manufacturières innovantes via des crédits d'impôts remboursables.**

Lors des consultations pré-budgétaires 2009, MEQ recommandait au gouvernement de soutenir la R-D et l'innovation en appuyant l'adaptation technologique et la R-D pour les sociétés manufacturières par un crédit d'impôt applicable à l'acquisition d'équipements servant à ces fins, aux mêmes taux de crédit d'impôt actuellement applicables aux salaires des employés effectuant de la R-D. Nous avons également proposé de rendre admissible le secteur manufacturier innovant, à la mesure du crédit d'impôt remboursable présentement disponible pour le développement des affaires électroniques. Nous réitérons notre demande dans le cadre des consultations sur la mise à jour de la Stratégie québécoise sur la recherche et l'innovation (SQRI) et proposons d'étendre la mesure actuelle à l'ensemble du secteur manufacturier selon la méthodologie utilisée pour le crédit d'impôt aux affaires électroniques. Aussi, il serait intéressant de profiter de l'intégration du secteur manufacturier dans la mesure actuelle afin de mieux continger et cibler la mesure aux sociétés admissibles innovantes. L'admissibilité des entreprises devrait tenir compte des retombées financières pour le gouvernement, selon quatre critères;

- La création/consolidation des emplois au Québec;
- Le potentiel des exportations des produits issus du programme de la société;
- L'essaimage;
- Les investissements générés au Québec.

Des crédits d'impôts remboursables représentent un outil de financement simple et efficace pour les entreprises tout en facilitant leur financement auprès des banques. Le crédit d'impôt permet aussi un financement des projets à long terme et en continu. Ce mode de financement est privilégié par les entreprises manufacturières innovantes comparativement à un financement par programmes multiples et quelques fois limités dans le temps ou la définition.

## 2. AMÉLIORATION DE LA STRATEGIE ACTUELLE

### **Simplifier les différents programmes et mettre en place un accès plus rapide et efficace.**

Les processus d'application aux nombreux programmes sont souvent trop complexes et n'incitent pas les entreprises à les utiliser. Certains membres nous ont fait part de la complexité des formulaires et de la difficulté d'accès au financement. Les présentations devant quelques groupes de membres ont démontré clairement la complexité des processus et programmes. Des entreprises des plus dynamiques en R-D avouaient leur grande difficulté à gérer et comprendre les dossiers.

Une grande proportion des dépenses en recherche industrielle est réalisée par un nombre restreint de grandes entreprises. Parfois celles-ci doivent recourir à plusieurs programmes et mesures différentes pour répondre à leurs objectifs d'innovation. Leurs démarches pour obtenir du soutien s'avèrent souvent coûteuses en terme de temps et de frais d'administration. Plusieurs de ces entreprises dynamiques en R-D et en innovation, préfèrent ne pas soumettre de demande. Pour les plus petites entreprises manufacturières, les démarches et les processus deviennent un obstacle encore plus important. C'est une autre raison pour laquelle MEQ recommande que l'innovation et la recherche dans les entreprises soient financées par le biais de crédits d'impôts remboursables. Cette mesure incitera certainement davantage d'entreprises à investir en R-D, dont des PME qui souvent possèdent beaucoup moins de moyens et de ressources que la grande entreprise.

## 3. AUTRES ACTIONS ET MESURES D'AMÉLIORATION DE LA SQRI

### **Augmenter les investissements en R-D des entreprises afin de créer des projets concrets, et créateurs de richesse.**

La stratégie 2007-2010 propose que des efforts importants soit effectués afin d'augmenter les retombées économiques et commerciales de la recherche universitaire et de faciliter les transferts technologiques vers les entreprises<sup>1</sup>. Ce modèle ne convenant plus, il serait important de prévoir dans la mise à jour de la stratégie que les idées nouvelles puissent davantage être développées en entreprises. Pour améliorer leur compétitivité sur les marchés mondiaux, les entreprises québécoises doivent développer des produits de niche qui se démarquent par leur valeur ajoutée. Un financement plus important dans les entreprises est un investissement rentable pour l'État. Ces dernières, branchées sur les marchés réalisent des innovations plus concrètes et plus facilement commercialisables. Elles créent ainsi plus de richesse et contribuent davantage à l'économie tout en utilisant les fonds publics de façon plus judicieuse.

### **Soutenir davantage les efforts de commercialisation des innovations**

Il n'est toutefois pas suffisant d'encourager la recherche. MEQ recommande une rentabilisation des investissements en innovation en soutenant la commercialisation de nouveaux produits et leur mise en marché. Nous suggérons au Groupe-conseil sur l'actualisation de la SQRI de mettre sur pied une nouvelle stratégie de commercialisation afin de mieux soutenir les entreprises dans le développement de marché. Tel qu'énoncé dans ses recommandations pré-budgétaires 2009, MEQ souhaiterait que le gouvernement du Québec soutienne un programme de développement des marchés mondiaux en :

- aidant les entreprises à pénétrer de nouveaux marchés internationaux autre que le marché américain et à y prendre de l'expansion;

---

<sup>1</sup> Gouvernement du Québec, Ministère du Développement économique de l'Innovation et de l'Exportation, *L'Avantage québécois*, 2005 p. 37.

- encourageant les entreprises exportatrices présentes aux États-Unis à pénétrer d'autres marchés mondiaux;
- accroissant les ventes de biens et services québécois à l'étranger en couvrant une partie des coûts d'initiatives que, normalement, les entreprises ne pourraient ou ne voudraient pas réaliser seules, ce qui atténuerait les risques liés à l'entrée sur un marché.

**Contribuer au soutien de l'innovation des processus de fabrication au même titre que le soutien au développement de produits.**

Pour réussir dans le contexte économique actuel, les entreprises manufacturières doivent obligatoirement accroître leur productivité. C'est aussi ce qui leur permet de demeurer compétitives sur les marchés mondiaux. Ces dernières doivent investir parfois autant dans les processus de fabrication que la R-D elle-même. La compétitivité du secteur manufacturier dépend autant du développement de nouveaux procédés de fabrication que des innovations qu'elles doivent réaliser pour gagner. Mettre sur pied des technologies et processus de fabrication de pointe et travailler avec des équipements ultramodernes, voilà ce dont les entreprises ont besoin pour propulser l'industrie manufacturière et par le fait même, l'économie du Québec. Plusieurs d'entre elles travaillent déjà en amélioration continue afin d'optimiser sans cesse leurs différents processus et équipements. La nouvelle stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation doit davantage soutenir les investissements en innovation de procédés en plus des innovations de produits.

---

Avec la reprise économique qui s'amorce, notre capacité à innover et à soutenir nos exportations sera déterminante pour l'avenir du Québec. Les ressources financières du gouvernement sont limitées. Nos recommandations de simplifier et d'accroître le financement que les entreprises manufacturières reçoivent pour innover visent une meilleure rentabilité des fonds publics tout en créant un environnement plus propice à l'innovation et une plus grande richesse.

José Jacome, directeur général par intérim  
[jose.jacome@meg.ca](mailto:jose.jacome@meg.ca) ou 514-866-7774, poste 2102  
Manufacturiers et exportateurs du Québec  
22 septembre 2009